



Cahier d'acteur n°55

décembre 2011

Les cahiers d'acteurs sont des contributions publiées par la CPDP LGV POCL. Elle s'assure que ces contributions respectent les règles qu'elle a fixées et qui sont rappelées sur son site internet www.debatpublic-lgv-pocl.org. Le contenu des cahiers d'acteurs n'engage que leurs auteurs.

Le scénario Ouest, variante Roanne : un enjeu fondamental pour la stratégie territoriale de développement de l'ENSI de Bourges

Ce cahier d'acteur a été rédigé par :



Ecole Nationale Supérieure
d'Ingénieurs de Bourges
88 bd Lahitolle
18020 Bourges cedex
Tél. : 02 48 48 40 00

Dans un contexte de compétition internationale, la connexion des Grandes Ecoles aux réseaux internationaux par les moyens modernes de communication et de transport conditionne le renforcement de la recherche, de l'offre de formation et donc le développement des entreprises. C'est particulièrement important pour une grande école comme l'ENSIB qui souffre d'un positionnement géographique peu attractif, par comparaison à celui de la plupart de ses concurrents. Soucieuse de conforter son ancrage territorial, soucieuse des conditions de la mise en œuvre de son projet d'établissement, l'ENSI de Bourges soutient le scénario Ouest, variante Roanne, comme le plus compatible avec sa stratégie territoriale de développement.

L'ENSI de Bourges exprime sa satisfaction, constatant que le projet de LGV Paris-Orléans-Clermont-Lyon est inscrit dans le programme supplémentaire de 2 500 km de lignes à grande vitesse figurant dans la loi du 5 août 2009, dite "Grenelle 1". Elle partage les objectifs du projet, notamment de "relier Bourges (et Orléans) au réseau à grande vitesse". Elle souligne l'urgence de s'accorder sur un tracé qui permettrait d'inscrire le projet dans la liste principale et d'avancer les travaux à l'horizon 2020.

Notre établissement, l'université d'Orléans, l'agglomération de Bourges, le département du Cher et la région Centre partagent des enjeux cruciaux en termes d'image, d'attractivité et d'accessibilité. Alors que Bourges a été trop longtemps écartée du réseau européen à grande vitesse, les termes de la loi apportent une réponse à la nécessité que la ville et son bassin d'emploi, aire urbaine de 100 000 habitants, soit intégrée au réseau LGV français et européen, et ainsi reliés efficacement à Paris et Lyon.

Alors que les acteurs territoriaux travaillent à valoriser l'image de l'agglomération et du bassin d'emploi, l'absence de liaison directe de Bourges (et Orléans) au réseau à grande vitesse risquerait de faire perdre à la Région ses atouts économiques spécifiques et de nuire gravement à son attractivité.

L'ENSI de Bourges est dans un contexte caractérisé par l'exigence et la compétition



*L'ENSI de Bourges
Crédit photo : ENSIB*

L'ENSIB est la référence nationale des grandes écoles d'ingénieurs dans le domaine des risques.

Elle compte actuellement 500 étudiants, 80 permanents, et 250 vacataires professionnels. Elle entretient un réseau de partenaires académiques national avec tous les INSA (situés à Lyon, Toulouse, Rouen, Strasbourg et Rennes), avec les écoles du réseau "polyméca" (situées à Limoges, Poitiers, Besançon, Paris, Valenciennes, et Brest), avec les écoles ENSCCF et ESCEM (situées à Clermont et Tours) mais aussi avec de très nombreuses universités européennes et mondiales (38 partenariats).

Elle joue également un rôle territorial affirmé au sein du PRES régional avec des échanges permanents et

nombreux avec l'université d'Orléans notamment. Par ailleurs, l'école entretient un très fort réseau de partenaires industriels et économiques situés partout en France, et plus particulièrement en région parisienne (1000 entreprises environ).

Son avenir s'inscrit dans un contexte national, européen et international de compétition instaurée par les processus de Bologne et de Lisbonne, par la LOPR (2006), la LRU (2007), et par le programme "Investissement d'avenir" (2010).

Dans ce contexte de concurrence renforcée, les contraintes de l'aménagement du territoire et de l'égalité de l'accès à la formation doivent se conjuguer avec une recherche d'excellence et des formations

de haut niveau ; les technologies de l'information et de la communication permettent de développer des réseaux et des synergies efficaces, à l'échelle tant nationale qu'internationale. L'intégration aux réseaux internationaux par les moyens modernes de communication et de transport conditionne l'excellence. Or, l'ENSI de Bourges entretient 38 partenariats avec des universités sur les 5 continents, parmi les meilleures au monde.



La stratégie de l'ENSI de Bourges à travers son projet d'établissement

Pour rendre cohérents et lisibles à l'échelle nationale et internationale son potentiel de recherche et son offre de formation, l'ENSI de Bourges décline son projet d'établissement selon 7 axes majeurs de développement :

- Conforter les formations
- Améliorer et diversifier les recrutements
- Renforcer le rayonnement et la qualité scientifique
- Amplifier les relations avec les entreprises
- Positionner l'école au meilleur niveau international
- Favoriser la qualité de la vie étudiante
- Améliorer le pilotage et dégager de nouvelles marges de manœuvre

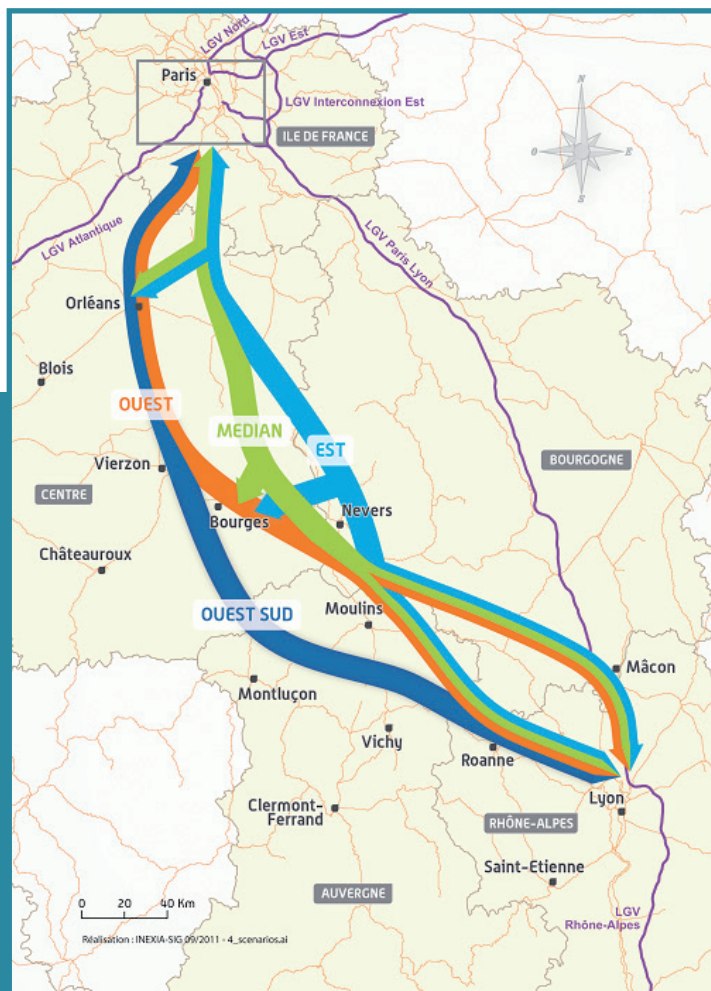
L'ENSI de Bourges se caractérise aussi par la qualité de son partenariat avec le monde socio-économique et les collectivités territoriales. En témoignent les quatre pôles de compétitivité dans lesquels elle est impliquée : Élastopôle, S2E2, Envirorisk, Via Méca.

La mise en place d'une plateforme "innovation et création d'entreprises" atteste de cette volonté de jouer un rôle majeur dans le développement économique et social régional.

En bref, l'enjeu consiste tout à la fois à valoriser l'ancrage territorial de l'établissement pour un développement partagé de l'école et de ses partenaires, et à articuler les activités de recherche et de formation dans les réseaux nationaux et internationaux.

Par ailleurs, l'ENSI de Bourges est fortement engagée dans la création d'un nouvel établissement de type INSA en partenariat avec l'université d'Orléans, l'université de Tours et l'ENIVL de Blois. Le siège de ce futur établissement se situera à Bourges et la nouvelle école comptera à terme environ 2000 élèves dont 1400 environ à Bourges. L'attractivité de cette future école sera à l'évidence renforcée si la desserte de Bourges est améliorée et si les relations avec Paris (principal bassin de recrutement des étudiants de la future école) et avec Lyon (présence de l'INSA Lyon) sont rapides et fréquentes.

La nécessité fonctionnelle d'un raccordement direct au réseau européen à grande vitesse



Les quatre scénarios
Source : RFF

En cohérence avec la stratégie propre de l'école, il est indispensable qu'elle soit intégrée aux réseaux à grande vitesse.

Cet impératif concerne au premier chef les enseignants-chercheurs et les chercheurs. La nature de ces métiers implique une mobilité fréquente (terrains de recherche, coopérations entre laboratoires, colloques, conventions d'enseignement avec l'étranger). À cet égard, le caractère indispensable de la LGV vaut pour la France et l'Europe, mais également pour le reste du monde par aéroports parisiens et lyonnais interposés (via la réalisation du barreau d'interconnexion LGV "Sud-Ile-de-France").

Au demeurant, la dissociation de plus en plus marquée entre domicile et lieu de travail dans une profession où l'avancement par concours amène à postuler dans des cadres spatiaux très larges, favorise les établissements les plus accessibles, avec une incidence de plus en plus forte sur la facilitation du recrutement et sa qualité, défi essentiel au regard de la pyramide des âges des enseignants-chercheurs.

Au-delà, le développement du potentiel scientifique de l'ENSIB, du PRES et des grands organismes de recherche présents en région Centre suppose une liaison directe au réseau LGV. Parallèlement, la mission de formation d'enseignement supérieur de l'ENSIB nécessite un recrutement national et international, bien au-delà de sa zone régionale. Au surplus, une grande école se doit d'être en relation rapide et aisée avec des destinations souvent lointaines liées à la qualité des formations et de l'insertion des diplômés (terrains de stages et d'apprentissages, séjours linguistiques, colloques ou séminaires).

En outre, l'ancrage territorial est, dorénavant, une mission assignée par l'État aux établissements de l'enseignement supérieur. Le PRES Centre-Val de Loire Université, dont l'ENSIB est membre fondateur, a souligné cette dimension : son périmètre correspond au territoire régional. Le PRES s'efforce de renforcer la visibilité des établissements d'enseignement supérieur du territoire régional grâce, notamment, en soutenant le projet de création du futur INSA Centre situé à Bourges et Blois.

ENSI
BOURGES

Ecole Nationale Supérieure
d'Ingénieurs de Bourges
88 bd Lahitolle
18020 Bourges cedex
Tél. : 02 48 48 40 00

COMMISSION PARTICULIERE DU DEBAT PUBLIC SUR
LE PROJET DE LIGNE A GRANDE VITESSE PARIS / ORLÉANS / CLERMONT-FERRAND / LYON

68 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris - Tél. : 01 53 43 62 67
secretariat.general@debatpublic-lgv-pocl.org
www.debatpublic-lgv-pocl.org

cndp
Commission particulière
du débat public
LGV POCL